

**Sujet :** [INTERNET] Courrier et pièce jointe à l'attention de Mr le Commissaire-enquêteur

**De :** alain riou

**Date :** 27/06/2022 21:12

**Pour :** pref-projet-carriereterreal@eure.gouv.fr

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,  
Comme discuté samedi, veuillez trouver ci-joint un courrier à votre attention.  
Bien cordialement,  
Alain Riou

---

—Pièces jointes:—

---

20220623 Intervention Riou réunion publique.pdf	62,3 Ko
20220624 Courrier a commissaire enqueteur.pdf	450 Ko

Nous sommes tous fatigués... Je voudrais d'abord remercier notre Commissaire-Enquêteur pour avoir suscité cette réunion. Et m'adresser ensuite aux représentants de Terreal. Et les féliciter : vous n'êtes pas très doués pour la concertation, mais vous êtes les champions de la tactique, les Machiavel de l'implantation de la carrière d'argile.... Vous prenez tout le monde par surprise avec un projet hors de toute mesure, vous laissez un peu décanter l'émoi suscité par cette folie... vous revenez 15 jours plus tard avec un projet très légèrement moins impactant... et vous croyez qu'on va vous remercier ?

J'ai lu votre dossier. Il est à l'image de votre comportement. Il n'est que mépris pour notre village et sa population. Mais il y a plus grave, il n'est que mépris aussi pour nos institutions. La mission régionale de l'autorité environnementale, comme c'est la règle, émet un avis. Elle vous fait des observations et des critiques sur 18 pages, c'est long 18 pages... de critiques sur la méthode, sur le projet. Elle vous pose des questions, vous n'y répondez qu'à peine, 6 petites lignes sur les risques de vibrations, 6 lignes aussi sur les nuisances sonores, 2 lignes sur l'impact paysager... A sa demande d'analyser de manière plus fine les impacts du projet sur les sous-sols, vous répondez à côté sur les matériaux qui serviront à reconstituer ce sous-sol une fois que vous l'aurez ébranlé. En gros, vous dites à l'Autorité Environnementale, circulez, bonnes gens, y a rien à voir...On croit rêver devant tant de cynisme mais j'arrête là... et je vais simplement vous poser trois questions

La première question c'est pourquoi Cahaignes ? Sur ce sujet aussi, l'autorité environnementale s'étonne.. elle vous demande de mieux justifier le choix du site retenu, notamment en détaillant l'analyse des solutions alternatives et en démontrant que ce choix est celui du moindre impact. Eh bien, vous vous contentez dans votre réponse d'évoquer 2 seules possibilités : Ecquevilly dans les Yvelines et Vexin sur Epte dans l'Eure, dans lequel vous distinguez vaguement 2 ou 3 sites. MESDAMES ET MESSIEURS DE TERREAL, N'Y A-T-IL PAS, DANS UN RAYON DE 100 KM AUTOUR DE VOTRE USINE, DE L'ARGILE A EXTRAIRE LOIN DES HABITATIONS, LOIN DES ZONES HUMIDES ET NATURELLES A PRESERVER ???? OU N'AVEZ-VOUS TOUT SIMPLEMENT PAS ASSEZ CHERCHE ?

Ma deuxième question porte sur vos études, en particulier celle que vous avez fait réaliser sur le bruit, sur les nuisances sonores. On connaît la vie... à qui allez-vous faire croire que cette étude que vous avez commandée, que vous avez payée, que vous avez suivie, au moins de loin en loin, et qui a été réalisée sans témoins, est une étude complètement indépendante et objective. Allez-vous en relancer une autre sur les nouvelles bases de votre nouvelle implantation ??? Pour lever toute suspicion, je vous demande très solennellement de refaire, sur ce sujet du bruit mais aussi sur celui du sous-sol, des vibrations et des poussières, une étude entière avec un cabinet indépendant choisi de façon collégiale par les trois parties prenantes à ce projet que sont Terreal, la commune de Vexin sur Epte et notre collectif représentant les habitants de Cahaignes, et cela sur la base d'un cahier des charges établi selon le même niveau de collégialité.

Ma troisième question est la suivante : si par malheur ce projet se concrétisait, ferez-vous un référé préventif afin d'établir l'état des propriétés de la Commune avant tout travaux ?

Pour conclure, je réitère la demande que j'ai faite plus tôt dans la séance à M. le Commissaire-Enquêteur de bien vouloir mettre en pause cette enquête publique, afin que nous puissions analyser sereinement les éléments très confus, voire incohérents, livrés ce soir par Terreal, et la relancer ensuite, prolongée, pour que chacun d'entre nous puisse valablement donner son avis.

Alain Riou

Cahaignes  
27420 Vexin sur Epte

Cahaignes, le 24 juin 2022

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Je me permets de vous faire part des conclusions que notre Collectif a tirées de la réunion publique dont vous avez souhaité la tenue. Mais avant toute chose, je voudrais vous dire combien nous avons été navrés de constater qu'une petite partie du public s'était laissé aller à quelques débordements aussi inopportuns qu'inappropriés, et que quelques individus avaient à plusieurs reprises tenté de monopoliser l'attention de la salle. Sachez que notre Collectif avait en amont tenté de faire un peu de pédagogie pour éviter que de tels incidents ne surviennent. Nous espérons en tout cas que vous saurez ne pas nous en faire grief.

La première de nos conclusions est que Terreal s'est délibérément placé dans une stratégie de « passage en force », contraire à l'esprit de concertation qui semble prévaloir dans nos institutions (Code de l'Environnement, Code de l'Urbanisme, Schéma Départemental des Carrières de l'Eure). A cet égard, le déroulé de leur relation avec la population du petit village de Cahaignes est édifiante :

- simulacre de concertation (quatre riverains seulement contactés en catimini il y a un an, dont deux sont des locataires de l'agriculteur qui a conclu l'accord de forçage avec Terreal !),
- annonce du projet par surprise il y a un mois avec l'ouverture de l'enquête publique,
- tentative de modification du projet (qualifiée d'amélioration par Terreal) annoncée lors de la réunion publique, alors que l'enquête publique va bientôt se terminer, et alors que, de l'aveu même de Terreal, cette « amélioration » était prévue depuis déjà un an !

Quatre mots sont revenus au cours de cette réunion qui qualifiaient un tel comportement : totale insincérité et incroyable cynisme.

Notre seconde conclusion est que cette réunion aura permis de mettre à jour les incohérences du dossier porté par Terreal, concernant notamment:

- les nuisances relatives aux passages de camions (le transport des 90 000 tonnes annuelles de remblai n'avait jamais été évoqué par exemple), qui concernent tous

ceux qui seront sur leur trajet (le village de Cahaignes en premier lieu mais aussi les habitants de Vernon et de ses alentours),

- l'aménagement difficile, voire improbable, de la RD 9 qui traverse le village de Cahaignes et les risques d'accidents liés,
- les études indépendantes, censées conforter les dispositions prévues pour préserver la bonne santé des riverains et du bâti existant; qui, au mieux sont questionnables (nuisances sonores), et au pire pas réalisées du tout (poussières, vibrations, mouvements du sous-sol),
- etc...

Nous avons bon espoir que vous saurez prendre en compte cette insincérité, ce cynisme et la très faible qualité du dossier qui nous est présenté au moment où vous donnerez votre avis sur le projet porté par Terreal.

Par ailleurs, et pour que toute la lumière soit faite sur les risques qu'il fait courir aux habitants de Cahaignes, nous avons, lors de cette réunion, proposé à Terreal de prendre en charge la réalisation de quatre études sur les sujets des nuisances sonores, des mouvements de sous-sol, des vibrations et des poussières, par des bureaux d'études spécialisés, choisis de façon collégiale par les trois parties prenantes à ce projet que sont Terreal, la commune de Vexin sur Epte et le collectif représentant les habitants de Cahaignes, et cela sur la base d'un cahier des charges établi selon le même principe de collégialité.

Nous les avons également enjoins, si par malheur ce projet devait un jour se concrétiser de procéder à un référé préventif afin d'établir l'état des propriétés de la Commune avant tout travaux.

Nous nous permettons de compter sur vous pour relayer ces demandes et faire en sorte qu'elles deviennent des prescriptions dans l'avis qui sera rendu.

Enfin, compte-tenu des circonstances particulières rappelées au début de ce courrier, nous vous réitérons la demande que j'ai faite en séance de bien vouloir mettre momentanément en pause l'enquête publique, afin que nous puissions tous analyser sereinement les éléments confus, voire incohérents, livrés lors de cette réunion par Terreal, et de la relancer ensuite, prolongée, pour que chacun d'entre nous puisse valablement donner son avis, comme le veut l'esprit du principe démocratique de concertation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, l'expression de ma parfaite considération.



Alain Riou

PJ : Trame de mon intervention en fin de séance